

**À CONSERVER**  
Indispensable pour voter



## NOTICE DE VOTE

DOCUMENT PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Madame, Monsieur,

vous êtes invité à participer du **30 novembre au 6 décembre 2018** aux **Élections Professionnelles** pour élire vos candidats aux instances représentatives du personnel.

### NOUVEAUTÉ 2018

Du 30 novembre au 6 décembre 2018,  
**JE VOTE SUR INTERNET !**

### ATTENTION

Le vote électronique sera la modalité exclusive d'expression de votre suffrage.

### COMMENT FAIRE POUR ME CONNECTER SUR LE PORTAIL DE VOTE ?

#### 1. Je me rends sur le portail de vote

<https://electionspro2018.interieur.gouv.fr>  
à partir de n'importe quel support personnel ou professionnel, connecté à internet tel un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone.

#### Comment me rendre sur le portail de vote lorsque je ne possède aucun accès à internet ?

Le ministère de l'Intérieur déploie un réseau de **bornes de vote** sur l'ensemble du territoire afin de garantir l'accès au portail de vote à tous les électeurs du ministère de l'Intérieur.

Consultez votre référent RH pour localiser la borne de vote la plus proche.

#### 2. Je renseigne mes identifiants

xxxxxxx	Matricule		
JJ	MM	AAAA	Date de naissance

#### 3. Ainsi que le mot de passe ci-dessous

<input type="password"/>	<input type="password"/>	<input type="password"/>	Mot de passe
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------

#### Que faire en cas de perte de mon mot de passe ?

Rendez-vous sur le portail de vote et cliquez sur «je ne dispose plus de mon mot de passe».

<https://electionspro2018.interieur.gouv.fr>



Conception graphique - SG/DRH/CAB

UN PROBLÈME TECHNIQUE ?



FORMULAIRE EN LIGNE  
sur le portail de vote



LIGNE TÉLÉPHONIQUE  
01 80 15 43 21 de 8h à 20h (Paris)  
durant la semaine de vote